
Sociologie des religions et la laïcité

Sociologie des religions et la laïcité

Conférences de l'année 2011-2012

Valentine Zuber



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/asr/1183>

DOI : [10.4000/asr.1183](https://doi.org/10.4000/asr.1183)

ISSN : 1969-6329

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences religieuses

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2013

Pagination : 201-202

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Valentine Zuber, « Sociologie des religions et la laïcité », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 120 | 2013, mis en ligne le 03 juillet 2013, consulté le 04 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/asr/1183> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.1183>

Tous droits réservés : EPHE

Sociologie des religions et la laïcité

M^{me} Valentine Zuber

Maître de conférences

La titulaire de la chaire ayant bénéficié d'un congé thématique pour conversion et recherche lors du premier semestre de l'année académique 2011-2012, le séminaire n'a eu lieu qu'à partir du second semestre.

Le séminaire a été inauguré par deux conférences prononcées par Henri de Montéty, chercheur associé à l'université ELTE de Budapest (Hongrie), sur les relations Églises-États en Hongrie et en Europe centrale (I. Des origines jusqu'à la fin de l'empire austro-hongrois, II. Depuis la fin de l'empire Austro-Hongrois jusqu'à nos jours).

Après une séance plus générale consacrée à la définition des concepts de sécularisation et de laïcisation tels qu'ils ont été élaborés scientifiquement en Europe et dans le monde, deux séances ont été ensuite consacrées à l'expression laïque proprement française. Un état des lieux de la compréhension française du principe de laïcité a d'abord été présenté. Les débats sociaux qu'elle continue de susciter dans la société actuelle ont été abordés, à travers l'illustration de deux thèmes spécifiques : la relation paradoxale entre laïcité française et droit des femmes et la place de la laïcité dans la sauvegarde des libertés publiques. Trois séances ont contribué à présenter les spécificités de la laïcité turque, de la laïcité tunisienne et de la laïcité mexicaine.

Dans un deuxième temps, l'étude des rapports entretenus entre droits de l'homme et sécularisation a permis un retour sur la question des origines et sur les usages de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, jusqu'à nos jours.

Le séminaire s'est achevé sur un débat ouvert sur la prétention à l'universel des droits de l'homme à notre époque.

